



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ensemble relevons le défi !

Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Objectifs de développement durable ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.

Contribution du Global Compact France à l'élaboration de la feuille de route de la France pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030

Fella Imalhayene,
Déléguée générale du Global Compact France

Le Global Compact est né dans les années 2000, sur un constat fait par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Ce constat était de voir que l'ensemble des États-Membres des Nations Unies ne pouvaient plus, seuls, répondre aux enjeux auxquels le monde faisait, et fait toujours face. Le secrétaire général de l'ONU a alors décidé d'inviter les entreprises à travailler de concert avec l'ONU pour répondre à ces grands enjeux. De cette invitation est né un texte qui s'appelle le Global Compact. Le Global Compact, c'est un texte dans lequel on va retrouver une dizaine de principes structurés sur quatre grandes thématiques que sont : les droits humains ; les normes internationales du travail ; la question de la lutte contre la corruption ; et l'environnement. Ces quatre principes, les entreprises sont invitées à les mettre en œuvre, à les respecter et à en rendre compte. Très important.

À partir de septembre 2015, au moment où les Objectifs de Développement Durable ont été lancés, le secrétaire général de l'ONU a confié au Global Compact la mission de rendre ces objectifs concrets pour les entreprises, d'accompagner les entreprises dans la compréhension de cet agenda et dans sa déclinaison au sein des modèles économiques des entreprises. Pour ce faire, il y a à peu près 70 représentations de Global Compact dans le monde, dont fait partie

le Global Compact France. 70 représentations qui regroupent 10 000 entreprises dans le monde, dont 1 000 entreprises en France, avec une spécificité française où l'on trouve à la fois des grandes entreprises, mais aussi une grande partie de PME, de TPE, de start-up. Notre rôle, c'est de les accompagner à travers des groupes de travail, des publications, à travers des évènements, pour toujours les maintenir mobilisées sur l'Agenda 2030 et son atteinte.

Ce qui a été marquant dans les dernières années, et ce dont on est très reconnaissants au ministère de la Transition écologique et solidaire, c'est d'avoir été invités à prendre le pilotage d'un groupe de travail dédié aux entreprises, dans le cadre de la Feuille de route nationale des objectifs de développement durable. Dans le cadre de ce groupe de travail, qui a rassemblé à la fois des grandes entreprises, des petites, des fédérations comme le Medef, la CPME, et d'autres acteurs, on a dressé un certain nombre de constats, parmi lesquels l'Agenda 2030 est complexe à appréhender pour les entreprises. Et surtout, on a décidé d'actions communes. Et cela, c'est très important, parce que c'est ce qui a permis la communauté qui s'est constituée autour de la Feuille de route des Objectifs de Développement Durable. Elle a permis à un ensemble d'acteurs d'avoir une vision commune de la direction que l'on doit prendre. Elle a permis à ces acteurs de se connaître entre eux et d'initier des projets communs.

Dans ces projets, il y a par exemple un projet que le Global Compact porte avec son partenaire PwC. Il s'agit pour nous de, tous les ans, dresser un bilan de la manière dont les entreprises françaises et membres du Global Compact s'approprient les Objectifs de Développement Durable. Sur quel objectif elles ont une contribution positive ? Sur quel objectif elles ont un impact négatif ? De quoi ont-elles besoin pour aller plus loin ? Quels sont les acteurs vers lesquels elles se tournent pour trouver du soutien ? D'autres projets sont nés, comme par exemple la création commune d'outils de mise en œuvre de l'Agenda 2030 à destination des entreprises, et d'autres projets vont naître tout au long de cet Agenda 2030.

Ce qui est important pour nous au Global Compact, c'est ce qui est permis par cette Feuille de route nationale des Objectifs de Développement Durable, c'est que l'ensemble des acteurs, quelle que soit la famille à laquelle ils appartiennent, qu'ils soient syndicaux, qu'ils soient de la puissance publique, qu'ils appartiennent au monde associatif, que tous ces acteurs se saisissent des ODD et interpellent les entreprises sur ce plan. Mais ce qui est important aussi, c'est que tout un chacun, que l'on soit étudiant, que l'on soit employé d'une entreprise, et ce quelle que soit la taille, que l'on se saisisse de cette feuille de route, que l'on s'y intéresse et que l'on s'interroge sur quelle contribution, même individuelle, on peut avoir.